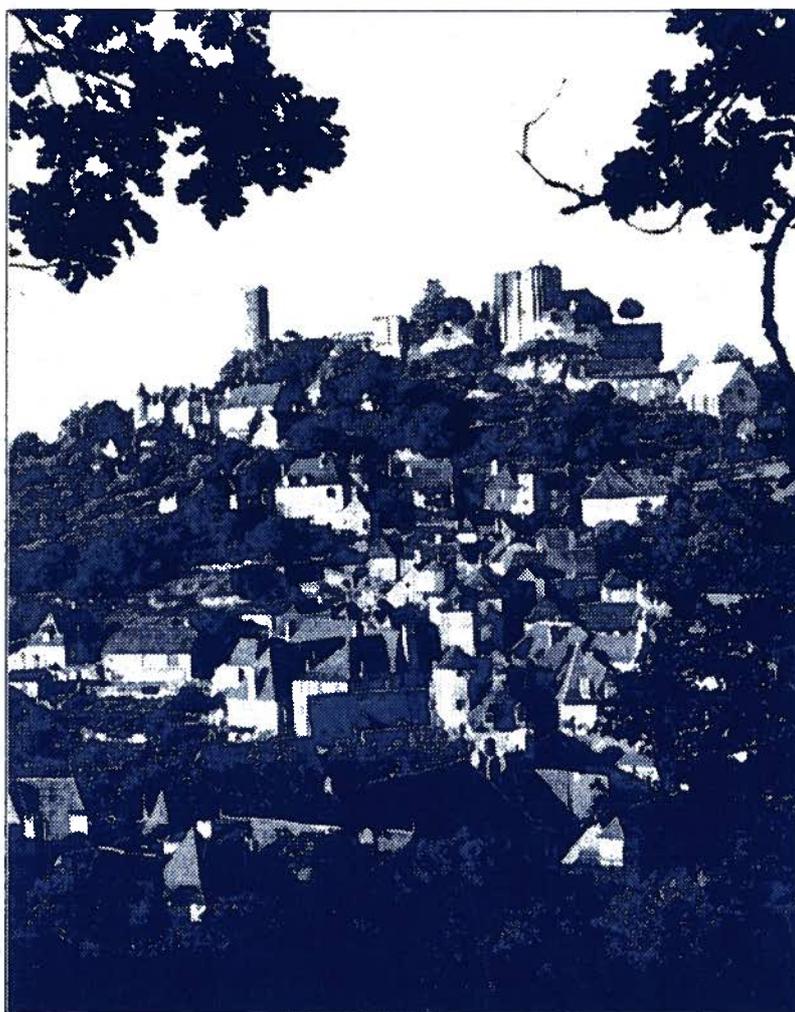




CORREZE

TURENNE



Bulletin Municipal

JUILLET 1994

LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année, le bulletin de Juillet présente le détail du budget primitif de la Commune pour l'année en cours.

Plusieurs remarques s'imposent. Vous ne percevrez pas de trace de tout ce qui concerne l'assainissement (travaux, redevances, emprunt) qui désormais possède son budget propre.

Les taux des quatre taxes, propriétés bâties et non bâties, habitation et professionnelle, n'ont pas subi de modifications.

L'augmentation de la part communale des impôts sera uniquement le fait de l'incidence de l'inflation, imposée par l'État. Par contre, la part du contribuable pour l'enlèvement des ordures ménagères passe de 80 à 90 %, la redevance d'assainissement entre en vigueur. Il s'agit là de deux services que chaque usager doit supporter.

Je voudrais également attirer votre attention sur la charge que constitue le remboursement des emprunts (intérêts dans le fonctionnement, capital dans l'investissement), soit au total 566.027,00 francs.

De 1980 à 1992, chaque année, au moins un emprunt a été contracté.

En 1987, trois, pour un montant total de 741.000 francs ! Les budgets 93 et 94 n'en ont prévu aucun. Il fallait nécessairement souffler et donc repousser certaines réalisations. A noter encore que plusieurs gros emprunts arrivent à terme dans les toutes prochaines années, ce qui libérera d'autant les budgets à venir.

Et l'usine ? Fin Juin, les travaux ont repris pour terminer la plate-forme. Une malencontreuse erreur, un incompréhensible entêtement, ont gêné le déroulement normal. D'aucuns en ont profité pour ratisser la campagne et recruter des soi-disant mécontents qui n'ont rien dit lorsqu'ils avaient librement la parole ! Je les rassure, l'usine se construira, fonctionnera ; à nous ensuite d'être vigilants et d'imposer le respect des engagements pris, comme l'a toujours souhaité le Conseil Municipal. On ne monte pas une affaire de cette importance (6.000 m² de bâtiments, 4 milliards de centimes) sans rencontrer certaines difficultés. Servant d'exemple, cette usine, dans le milieu industriel, est observée de très près et attendue avec impatience.

L'adhésion aux « PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE » va permettre et assurer un succès touristique ; des créations d'emplois vont permettre et assurer l'installation de familles nouvelles ; la création d'un cabinet médical et – pourquoi pas – l'ouverture d'une pharmacie vont favoriser ces installations.

Développer, c'est l'ambition de tous mais, consolider les moyens d'une politique d'expansion demeure notre objectif.

La mise en souterrain des lignes E.D.F. et Télécom est terminée. Quel changement ! Tout le haut du site, débarrassé de tous les poteaux, souvent surchargés, des lampadaires de style, des coffrets intégrés : il s'agit là d'une belle réussite qui complète parfaitement la restauration, elle aussi achevée, des bâtiments de la Chapelle des Capucins.

Dans moins d'un an, nous dresserons le bilan de notre temps consacré aux affaires de la Commune ; cette réalisation, menée à bien avec l'aide du Syndicat d'Électrification, sera à mettre à notre actif.

Le Maire,
André BAYSSE.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

ÉLECTIONS CANTONALES

Scrutin du 20 Mars 1994

1^{er} tour

Inscrits	649
Votants	419
Exprimés	397
H. SALVANT	149
B. BLAVIGNAC	56
E. LALLE	26
M. MARCILLOUX	44
B. REYNAL	18
H. BASSALER	104

Scrutin du 27 Mars 1994

2^{ème} tour

Inscrits	649
Votants	434
Exprimés	396
H. SALVANT	194
H. BASSALER	202

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

12 Juin 1994

Inscrits	649
Votants	364
Exprimés	343

D'une façon générale, les pourcentages obtenus par les différentes listes correspondent aux pourcentages nationaux

COMMUNIQUÉ : A partir du 15 Juillet et jusqu'au 15 Août, une benne destinée à recevoir les objets encombrants sera mise en place sur l'esplanade, derrière la maison de retraite.

BUDGET 1994

Le budget primitif 1994 s'équilibre au total à.....	3.604.969 F.
<i>dont pour le fonctionnement</i>	2.372.567 F.
<i>pour l'investissement (équipement)</i>	1.232.402 F.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES

• Frais de personnel.....	635.500 F.	26,8 %
• Participations intercommunales.....	501.783 F.	21,1 %
<i>dont : Syndicat Intercommunal :</i>	62.383 F.	
<i>Syndicat du Causse :</i>	110.500 F.	
<i>SIRTOM (ordures ménagères) :</i>	148.000 F.	
<i>Aide sociale :</i>	73.000 F.	
<i>Service incendie :</i>	41.400 F.	
• Travaux d'entretien et de voirie.....	486.543 F.	20,5 %
• Intérêts des emprunts.....	237.8060 F.	10,0 %
• Prélèvements pour travaux d'investissement.....	123.153 F.	5,2 %
• Fournitures diverses, denrées.....	157.000 F.	6,6 %
• Frais de gestion.....	136.500 F.	5,8 %
• Subventions diverses.....	45.000 F.	1,9 %
• Autres dépenses.....	49.282 F.	2,1 %

RÉPARTITION DES RECETTES

• Contributions directes.....	1.039.316 F.	43,8 %
<i>dont Taxe d'habitation :</i>	312.312 F.	
<i>Foncier bâti :</i>	277.388 F.	
<i>Foncier non bâti :</i>	201.922 F.	
<i>Taxe professionnelle :</i>	108.838 F.	
• Dotations de l'État (D.G.F.).....	724.736 F.	30,6 %
• Produits de l'exploitation.....	207.000 F.	8,7 %
<i>dont Taxe ordures ménagères :</i>	133.000 F.	
• Autres impôts.....	108.675 F.	4,6 %
• Impôts indirects, produits domaniaux.....	40.950 F.	1,7 %
• Recouvrements recettes diverses.....	45.000 F.	1,9 %
• Excédent de fonctionnement.....	206.890 F.	8,7 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES

• Travaux de voirie et de bâtiments.....	848.181 F.	68,8 %
<i>dont Voirie :</i>	370.478 F.	
<i>Immeuble Capucins (report 1992) :</i>	171.403 F.	
<i>Mise en souterrain Télécom :</i>	155.300 F.	
<i>Éclairage public :</i>	74.000 F.	
<i>Église :</i>	61.000 F.	
• Remboursement des emprunts.....	328.221 F.	26,6 %
• Achat de matériel informatique.....	56.000 F.	4,6 %

RÉPARTITION DES RECETTES

• Dotations, subventions, participations reçues.....	609.249 F.	49,4 %
• Aliénation de biens.....	450.000 F.	36,5 %
• Prélèvement sur recettes de fonctionnement.....	123.153 F.	10,0 %
• Produit des emprunts.....	50.000 F.	4,1 %

Conformément à la loi du 6 Février 1992 relative à l'administration territoriale, les budgets annuels (primitif et supplémentaire) sont déposés en Mairie et sont à la disposition des administrés pour consultation.

ACTIVITÉS CULTURELLES DE L'ÉTÉ 1992

Expositions aux Capucins

Du 13 au 30 Juillet :

« *PEINTRES DE TURENNE* » (salle supérieure).

Du 1^{er} au 29 Août :

EXPOSITION HISTORIQUE (Chapelle).

Juillet et Août :

EXPOSITION ARTISANALE ET PRODUITS RÉGIONAUX (petite salle).

COLLOQUE SUR L'HISTOIRE DE LA VICOMTÉ
(« *Les amis de Turenne* »).

23 Juillet, de 9 heures à 18 heures : Chapelle des Capucins

24 Juillet, de 15 heures à 18 heures : Chapelle des Capucins

Concerts

14 Mai :

Ensemble vocal « *CONTREPOINT* » de Limoges, Église de Turenne, 21 heures.

21 Août :

ORCHESTRAS DE BRIVE, Église de Turenne, 21 heures.

24 Août :

ENSEMBLE A CORDES DE MANCHESTER, Église de Turenne, 21 heures.

Théâtre de la GRANGE ROUGE

1^{er} Juillet : « *L'APOLLON DE BELLAC - LES CAPTIFS* »

AUTRES ANIMATIONS

25 Juin :

Exposition des travaux d'élèves des écoles des communes du Syndicat du Causse

25 Juin :

FEU de la SAINT-JEAN à l'ÉCOLE.

9 et 10 Juillet :

FÊTE au BOURG.

17 Juillet :

Concours de peintures : « *SI TURENNE M'ÉTAIT PEINT* ».

24 et 25 Juillet :

JOURNÉES DES VISCOMTINS.

26 Juillet - 13 Août :

CHANTIER de JEUNES au CALVAIRE.

15 Août :

FÊTE à TURENNE-GARE.

17 et 18 Septembre :

Journées du patrimoine : Église - Capucins - Château

GUIDE PRATIQUE

MAIRIE

Heures d'ouverture au public

- 8 h 30 à 12 h 30 : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi.
- 13 h 30 à 16 h 30 : Mardi et Vendredi.
- 13 h 30 à 17 h 30 : Jeudi.

Permanences

- Maire ou Adjoints : Le matin.
- Conseiller Général : 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.
- Percepteur : 1^{er} Jeudi de chaque mois, de 10 heures à 11 heures.

Location des salles

(Polyvalente - Capucins)

- Particuliers et Associations de Turenne : Gratuit.
- Autres : 300 F. + 200 F. de caution pour le nettoyage.

ÉCOLE

- Age d'accueil : 2 ans 1/2.
- Horaires : 9 heures à 12 heures - 13 h 30 à 16 h 30
- Cantine : Prix du repas : 11,00 F.
- Garderie : 7 h 30 à 9 heures - 16 h 30 à 19 h 30 (sauf le Samedi) - Prix par 1/2 journée : 8,00 F.
- Ramassage scolaire : 116 F. par trimestre.

ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Château, heures des visites :

SAISON : (*Pâques à Toussaint*)

- de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.
- HORS SAISON : (*uniquement le dimanche*)
- de 14 heures à 17 heures.

MAISON DU TOURISME

Ouvert en Juin, Juillet et Août : Tél. 55.85.94.38

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Sociétés Sportives :

- L'A.S.T. : M. Alfred SOL
- L'U.S.A.T. : M. Jean-Bernard CAUSSE
- Amicale du Rugby : M. Alain MAILLARD
- Pétanque Turennoise : M. Jacques VALLON
- Société de CHASSE : M. Jean-Marie POIGNET
- Société de CHASSE de « *GERNES* » : M. Pierre DELON
- F.N.A.C.A. : M. Georges COURDURIE
- Amis de TURENNE : M. le Général Pierre CROUSILLAC
- VISCOMTINS : M. Roger JUILLE
- Foyer Communautaire : M^{me} Andrée ANTIGNAC, M. Alain VALLART, Directeur
- Comité de la Foire des Chèvres : M. Jacques POIGNET
- Comité des FÊTES : M. Jean-François COURDURIE
- SYNDICAT D'INITIATIVE M^{me} Annie OSTROWSKY